

Les premières Suissesses ont voté!

La première femme de Suisse, et naturellement du canton de Vaud, qui ait exercé ses droits civiques est Mlle Ida Pidoux, qui s'est présentée, dimanche à 13 heures, au bureau électoral d'Oulens-s.-Lucens, pour élire un conseiller municipal, pour remplacer M. Willy Gurtner, agriculteur, qui s'est établi à Genève.

Oulens a 80 habitants, compte 28 électeurs et 22 électrices. Au cours d'une séance préparatoire présidée par M. César Rey, syndic, à laquelle les femmes avaient été conviées, deux candidats furent présentés, MM. Ernest Bigler et Hermann Oesch, tous deux agriculteurs, tous deux membres du parti des paysans, artisans et indépendants. C'est M. Bigler qui a été élu par 15 voix sur 27 votants, dont cinq femmes. Sur les

22 électrices du village, cinq ont exercé leurs droits, dimanche.

La première électrice qui a exercé ses droits, Mlle Ida Pidoux, est une authentique Vaudoise, propriétaire d'une ferme cultivée par son fermier. Elle a été membre du premier comité de l'Association des paysannes vaudoises et caissière du groupe de Moudon-Lucens de cette association.

Notre reportage à Commugny

La commune de Commugny a également vécu, dimanche, une journée historique; elle devait désigner un conseiller municipal pour remplacer M. Ch.-Ed. Bridel, artiste peintre, qui quitte la localité; il y avait trois candidats désignés par une assemblée préparatoire à laquelle ont assisté onze femmes; ces candidats étaient MM. Fred. Vuillet, agriculteur, présenté par une électrice, J.-P. Steffen et Willy Bucin.

La commune compte 111 électri-

des photographes et des cinéastes! murmuraient-ils.

Dans la cour de l'école de Commugny, 1 h. 30. La femme du syndic et celle du secrétaire municipal en tête, elles arrivent. Un fils est allé chercher sa mère impotente en voiture, une handicapée pénètre dans l'école en petite voiture. Toutes un sourire aux lèvres. Que pensent-elles de ce droit de vote tout neuf?

Mme Odette Hermenjat, vigneronne, quatre enfants: «Je me disais, entre femmes, il y a souvent des querelles, si nous nous mêlons de politique, ce sera pire. Et puis, j'ai réfléchi. Mon mari a discuté avec moi: il me laisse mon entière liberté. Et j'ai décidé il y a deux jours d'aller voter, de dire mon avis dans les questions scolaires, sociales. Après tout, ma voix vaut autant qu'une autre.»

Mmes Fernande Jaquier, Moille, Hermenjat, elles, ont toujours milité en faveur du vote des femmes. La première (notre photo), nettoyeuse au B.I.T., se lève tous les jours à 3 h. 30 du matin pour aller au travail. A l'assemblée préparatoire, c'est elle qui a présenté un troisième candidat, F. Vuillet. Dimanche matin, comble de malchance, elle avait 39 degrés de fièvre. «J'irai voter en taxi...» Ce qu'elle fit. «Pas nécessaire que nous nous affilions à un parti, dit-elle, pour faire du travail utile!»



Elisa Hermenjat, une des figures les plus sympathiques, 80 ans, vive et gaie.

ces, 95 électeurs; M. Vuillet a été présenté par 67 voix sur 114 votants, 57 hommes, 57 femmes. Ce scrutin avait attiré, dès 13 h. 30, ouverture des opérations, un nombreux public de photographes et de journalistes.

Hier, au village, c'était un dimanche comme les autres. «Pas comme en Italie», dit la serveuse piémontaise du café, «dès que l'on vote, il y a effervescence. Ici, on n'y voit rien!» On se demandait si les femmes du village allaient boudier les urnes!



Fernande Jaquier, féministe de la première heure, a présenté le candidat F. Vuillet.

Tout comme Fernande Jaquier, Elisa Hermenjat, une des figures les plus sympathiques, 80 ans, a toujours été «pour». «Et allez-y donc!» grondait-elle amicalement les hésitantes, «en Amérique, il y a longtemps que les femmes votent.» Elisa Hermenjat y est allée deux fois, aussi simplement que si elle partait pour Coppet. «Surtout dans les affaires communales, nous avons notre mot à dire! Il ne manquerait plus que ça que nous ne votions pas quand on en a reçu le droit!»

Les deux institutrices, Fernande Aeschmann et Mady Roquerbre, sont du même avis. Peu virulentes, tranquillement sûres: «Que les hommes ne craignent rien, nous ne voulons pas nous faire élire, mais être renseignées.» «Tenez, dit Fernande Aeschmann, quand mon mari vivait, il me racontait ce qui se passait dans la commune. Mainte-

Odette Hermenjat, dans sa cuisine, a réfléchi: elle votera régulièrement.

L'une d'entre elles, réfractaire à tout crin, avait même déchiré sa carte d'électrice. Pourtant, certaines étaient allées chez le coiffeur. «Il paraît qu'il y aura des journalistes,



Les deux institutrices du village: Mlle Roquerbre et Mme Aeschmann.

nant, depuis que je suis seule, je ne sais plus rien. Aussi irai-je aux assemblées pour me documenter, et je voterai.» «A Commugny, ajoute Mady Roquerbre, l'avis des femmes pèse lourd dans la balance, puisqu'elles sont en majorité.» Solange Fazan, 2 enfants: «Je ne voterai sans doute pas aujourd'hui: c'est trop neuf, et je n'ai que par curiosité. Je préfère attendre d'être bien documentée dans les questions sociales qui m'intéressent d'abord. Ginette, ma fille, elle, désire que j'aille voter...»

Anna Steffen, femme d'agriculteur: «Mon fils était candidat et cela m'ennuyait d'aller voter. Mais comme c'est un grand jour pour nous toutes, je suis tout de même venue. Je n'ai aucune ambition politique, notre grand train de campagne prenant tout mon temps et mes forces.»

Simone Stead, interprète, a épousé un Anglais. Etrange mais vrai: lui résidant en Suisse, ne peut voter. Politiquement, sa voix seule compte! «Pourquoi les femmes capables ne se laisseraient-elles pas élire? Cela n'ira pas plus mal!»

«C'est dommage, dit Julia Cevey, que nous devons voter. Nos hommes nous laissent déjà tant de responsabilités. Ils nous mettent encore celle-ci sur le dos! Je ne réchigne pas tout de même et ferai mon devoir.»

A la sortie du bureau électoral, les avis diffèrent. L'une avoue avoir été «épouaillée» par ses nouveaux devoirs, une autre: «Si les hommes nous ont taquinées? Cette fois, c'est plutôt nous...» dit-elle avec un sourire pas agressif, mais d'une malice cachée et bien vaudoise.

Mad. C. (Photo FAL)



Mme Stead, Anglaise par son mariage, garde le droit de vote dans le canton de Vaud.

Vitesse maximum: 60 km/h. dès le 1er juin

A la suite d'un postulat aux Chambres fédérales, tendant à introduire la limitation de la vitesse des véhicules dans les localités, avant l'introduction de la nouvelle loi sur la circulation, le Département fédéral de justice et police a été chargé de mettre au point un arrêté.

Désireux de connaître l'avis des autorités cantonales, M. Wahlen, chef du Département fédéral de justice et police, a organisé une conférence à Berne.

Selon «La Suisse», l'arrêté qui sera soumis à l'approbation du Conseil fédéral prévoit la limitation de la vitesse des véhicules à moteur, en principe, à 60 km.-h. dans toutes les localités du pays, dès le 1er juin.

Les autorités cantonales auront la possibilité d'élever ou d'abaisser cette limite selon des critères prescrits par la loi. Jusqu'à maintenant, on tenait compte de conditions locales ou de l'état des routes pour imposer une limitation à la vitesse des véhicules. Dorénavant, les services cantonaux qui estimeront que 60 km.-h. est une vitesse trop élevée ou trop faible, devront soumettre leur projet de modification à une commission fédérale, laquelle étudiera la configuration de la route, l'analyse du trafic et la statistique des accidents qui se sont produits sur l'artère en question, avant de se prononcer.

Les signaux à l'entrée des localités

Le Département fédéral de justice et police ne prévoit pas de signalisation obligatoire — disque blanc bordé de rouge dans lequel est inscrite la vitesse maximum autorisée. Le signal d'entrée de la localité indiquera automatiquement aux conducteurs qu'il leur est défendu de dépasser 60 km. à l'heure. Certains participants à la conférence avaient réclamé le signal spécial de limitation de vitesse car, dans leur canton, l'entrée des localités n'est pas indiquée sur les routes secondaires. Ce point de vue a été écarté par la majorité des représentants cantonaux.

L'entrée de chaque ville, village, hameau sera donc indiquée par un écriteau bleu sur lequel s'inscrira, en lettres blanches, le nom de l'agglomération.

Mais ces signaux devront être placés non pas à la limite de la commune, ni à une centaine de mètres de la cité, mais à l'endroit où le trafic devient dense et dangereux pour les habitants.

Cette décision obligera certaines communes à rapprocher des maisons le signal d'entrée de localité.

Vitesse maximum pour les poids lourds

Le projet d'arrêté du Département fédéral de justice et police prévoit aussi une limitation de vitesse pour les différentes catégories de poids lourds sur les autoroutes et grandes artères, dès le 1er juin également.

La vitesse maximum serait établie à 80 km/h. Pour certains véhicules, elle serait moins élevée, mais une atteindre 80 km/h. et les voitures

filer plus vite encore si leurs conducteurs le désirent, mais en respectant la loi, bien entendu, qui exige d'être toujours maître de son véhicule et d'adapter la vitesse de celui-ci aux conditions de la route et du trafic.

M. Wahlen, sous l'égide de qui cette conférence d'information a eu lieu, transmettra au gouvernement fédéral les doléances des cantons, entre les limites autorisées afin de faciliter les dépassements. Ainsi, lorsque les «super-poids lourds», trains routiers ou véhicules encombrants, devront rouler à moins de 60 km/h., les camions pourront différer de 20 km/h. sera fixée. Comme ceux-ci ont approuvé, à la

majorité, le projet d'arrêté, ils souhaitent que le Conseil fédéral prenne assez rapidement une décision, afin d'avoir le temps, avant le 1er juin, de placer les signaux manquant, de transplanter ceux qui sont installés trop en dehors des agglomérations, d'enlever les disques de limitation de vitesse qui n'auront plus de raison d'être et, éventuellement, d'obtenir de la commission fédérale les autorisations nécessaires pour augmenter la vitesse permise sur certains tronçons de route ne présentant pas de danger ou, au contraire, de diminuer là où 60 km. à l'heure seraient encore une vitesse trop élevée.

NOUVELLES DIVERSES

Macabre découverte

AIROLO — (Ag.) — Il y a deux semaines, l'Italien Pietro Bellotti se rendait à pied du village de Brugnasco à la gare d'Airolo. A cause de l'obscurité, il tomba dans un ravin. Son corps a été retrouvé dimanche seulement. Il était âgé de 30 ans.

Le nouveau Conseil d'Etat grison

Trois candidats seulement avaient été élus au premier tour, il y a 15 jours. Il en restait trois en lice, pour le scrutin de ballottage, hier. L'un d'eux, M. Sciuchetti, conservateur dissident, s'est désisté. On affirme que sa candidature avait été lancée en sous-main par les fameuses usines d'Ems, désireuses de continuer à avoir leur homme lige au sein du gouvernement.

Les deux autres candidats, M. Lardelli (radical, ancien) et Huonder (conservateur, nouveau), ont été élus.

Le gouvernement est donc complet. Il reste formé de deux démocrates, deux conservateurs et un radical.

Déficit schaffhousois

Les comptes de la ville de Schaffhouse (dont le président est socialiste) accusent un déficit de 1,5 million, avec un total de dépenses de 18,4 millions. Le budget prévoyait 0,5 million de déficit.

Comptes équilibrés aux Grisons

La situation financière du canton des Grisons s'est sensiblement améliorée ces dernières années. Le compte ordinaire pour 1958 est équilibré, avec 73,6 millions aux recettes comme aux dépenses; le compte extraordinaire, avec 41 millions aux recettes et 40,8 millions aux dépenses, présente un boni (243 393 fr. exactement), alors que le budget prévoyait un déficit de 1,5 million.

Le compte de la fortune s'est sensiblement amélioré.

Fièvre aphteuse

WALZENHAUSEN (Appenzell) — (Ag.) — La fièvre aphteuse a éclaté dans une étable de Walzenhausen. Les six têtes de bétail de ce troupeau ont été abattues et les autorités prennent des mesures de protection.

Un « Prix Nobel » septuagénaire

(Ag.) — Mardi 21 avril, le professeur Karrer, prix Nobel, fêtera son 70ème anniversaire. Le professeur Karrer enseigne depuis 1918 à l'Université de Zurich, depuis 1919 comme professeur ordinaire de chimie. En 1923, il avait obtenu le prix Marcel Benoist pour

ses recherches et ses publications sur les hydrates de carbure. En 1937, il obtint le prix Nobel de chimie pour ses recherches sur la couleur des plantes et les vitamines. Il est docteur «honoris causa» de nombreuses universités, dont celles de Bâle, Zurich, Lausanne, Paris, Breslau et Sofia. A sa demande, le professeur Karrer prendra sa retraite le 15 octobre prochain. Le Conseil d'Etat du canton de Zurich l'a nommé professeur honoraire.

Tué par un wagonnet

BIASCA — (Ag.) — Dans la nuit de samedi à dimanche, l'ouvrier italien Cesare Pisoni, 38 ans, sortait d'un tunnel des chantiers hydroélectriques du val Blenio, dans la zone dite Monte di Torre. Il n'aperçut pas un convoi de wagonnets qui venait vers lui et fut happé et tué presque sur le coup. La victime était originaire de la province de Bergame, mariée et père de famille.

«...un document précieux en ce qu'il nous conserve une exécution du chef-d'œuvre de Mozart d'un niveau exceptionnel; ...une exécution à laquelle Furtwängler a insufflé la profonde compréhension qu'il avait du génie de Mozart».

P29L Ernest Ansermet.

Du jeudi 23 au mercredi 29 avril à 14 h. 30 et 20 h. précises

DON JUAN

opéra de WOLFGANG-AMADEUS MOZART chanté en italien par les solistes les plus représentatifs de notre époque. Textes explicatifs en français.

L'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs de l'Opéra

sous la direction de Wilhelm Furtwängler Le dernier triomphe du génial chef d'orchestre Filmé en eastmancolor lors du Festival de Salzbourg 1954

Location à la caisse du 17, rue de Bourg Prix des places: Fr. 3.—, 4.— et 5.— Prière de retirer ses places à l'avance.

CINÉMA LIDO